

Politique alimentaire nationale

demande simplement au secrétaire parlementaire s'il est pour ou contre la motion.

M. Goodale: Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a demandé au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Pelletier) s'il lui permettait de poser une question. Ce dernier lui a permis et a répondu à la question.

Une voix: Il n'a pas répondu.

M. Goodale: Le député de Yorkton-Melville n'a évidemment pas aimé la réponse qu'il a reçue.

Une voix: Quelle réponse?

M. Goodale: Chose certaine, le député peut n'être pas d'accord avec la réponse du secrétaire parlementaire, toutefois il ne peut invoquer le Règlement pour manifester son mécontentement. Nous ferions mieux, je crois, d'écouter le discours du député de Hastings.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Pelletier) a fait son discours et il n'est pas tenu, aux termes du Règlement, de déposer le document.

Des voix: Bravo!

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, quand le calme sera revenu chez les chahuteurs d'en face, je ferai exactement comme le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

M. MacFarlane: Vous vous assoirez?

Des voix: Oh, oh!

M. Ellis: Pour ce qui est du député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane), même assis je suis plus grand que lui ne l'est debout.

Une voix: Pas aussi large, cependant!

M. Ellis: Le secrétaire parlementaire n'a pas répondu à la question qui lui a été posée. Il a fait une déclaration creuse pour tenter de justifier la politique gouvernementale et il ne s'en est pas bien tiré. Il a parlé d'une foule de choses mais il n'a pas répondu à la question. Le député de Yorkton-Melville a, apparemment, en sa possession des documents fort intéressants. Je ne serais pas du tout étonné qu'on ait remis une enveloppe brune unie à mon honorable ami de Central Nova...

Une voix: Il va en recevoir une maintenant.

M. Ellis: Je n'ai pas reçu d'exemplaire de ce document mais il semble très intéressant et j'aimerais y jeter un coup d'œil. On semble y critiquer certaines politiques du gouvernement. Il est rafraîchissant de voir que ce genre de chose puisse se trouver dans un document émanant de hauts fonctionnaires.

Je ne veux pas m'associer de trop près au député qui parle au nom du Nouveau parti démocratique, à ma gauche. Il a exprimé, à certains égards, des points de vue typiquement socialistes que j'ai peine à appuyer. Néanmoins, je peux dire ceci: mon honorable ami le député de Peace River essaie depuis des années de faire adopter à la Chambre un bill sur la liberté de l'information, et c'est exactement le genre de renseignements qu'il a toujours essayé d'obtenir. Ils ne sont manifestement pas si difficiles que cela à obtenir. En l'occurrence, le député de Yorkton-Melville a eu un exemplaire du document, et je crois que chacun de nous devrait avoir l'occasion de le lire.

[M. Nystrom.]

Il me semble que les débats des nombreux jours des subsides, mieux connus sous le nom de jours de l'opposition, seraient encore mieux employés si on pouvait disposer de documents comme celui-ci. Le gouvernement pourrait tirer profit des opinions exprimées par tous les députés. Si ce document a effectivement été rédigé par un groupe de sous-ministres, il est temps que le gouvernement profite des lumières de quelques députés d'expérience sur ce sujet, parce qu'il n'est pas rare qu'ils aient quelques bonnes suggestions à apporter. Je suis loin d'être convaincu que ces dix sous-ministres ont toutes les solutions. De fait, j'irais plus loin, et je dirais même être convaincu qu'ils ne les ont pas.

M. Rodriguez: Lisez ce document et vous verrez bien.

M. Ellis: J'aimerais bien le lire. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Pelletier) a parlé de pyramides de commercialisation, d'objectifs concurrentiels et autres choses semblables. Mais il n'a pas fait mention du fait qu'il n'y avait pas de politique, avant vendredi dernier, sur l'importation de tomates de Taiwan, importation qui a presque ruiné tous les producteurs de tomates du comté de Prince Edward cette année; il y a des entrepôts remplis de tomates en boîte dans ce comté, et sans un droit de douane quelconque, comme on a fini par en imposer, ces entrepôts resteront pleins. Voilà le genre de protection qui a entraîné la perte de l'industrie de la transformation des fraises en Ontario, et qui accule à la ruine l'industrie des eaux gazeuses en Ontario.

Le député a parlé de la politique laitière. Mon ami de la région de Cornwall—j'oublie le nom de sa circonscription—sait fort bien, tout autant que moi, que certaines fromageries de sa circonscription pourraient produire beaucoup plus de fromage qu'elles ne le font à l'heure actuelle, si ce n'était des 50 millions de livres, au moins, importées au Canada, pays qui produit l'un des meilleurs, l'un des plus délicieux fromages au monde. Ces fromages sont importés au Canada à un prix spécial grâce aux subventions des gouvernements étrangers. Mon honorable ami sait très bien qu'à quelques rares exceptions près, on pourrait fabriquer tous ces fromages au Canada. Il serait intéressant de pouvoir prendre connaissance du contenu de ce document pour voir si les sous-ministres en question ont changé de programme et s'il ne conviendrait pas d'examiner de plus près les tractations qui se sont déroulées entre le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) pour que l'on autorise l'importation au Canada de telles quantités de fromage.

Le secrétaire parlementaire a fait l'effort de nous exposer les objectifs de notre politique alimentaire, et je suis persuadé que ces objectifs sont en majeure partie reconnus par les députés, mais il n'a pas répondu à la question. Je vais m'asseoir...

M. Pelletier: A quelle question? Le député possède déjà le document.

M. Ellis: La motion dit ceci: qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les rapports ou études concernant la préparation d'une politique nationale en matière d'alimentation, par le groupe connu sous le nom des «Dix sous-ministres» ou sous sa direction. Si le secrétaire parlementaire appuie cette motion et si la Chambre ordonne que l'on dépose ces documents, je suis persuadé qu'il s'ensuivra un débat comme celui dont j'ai parlé et qui suscitera un réel intérêt non seulement pour les députés, dont le nombre à cette